



Syndicat Local **FO Justice** CP FRESNES

CP FRESNES : FLASH AGRESSION

DIVISION 2

Le bureau local FO JUSTICE CP FRESNES dénonce avec la plus extrême gravité les agressions inadmissibles commises ce mercredi 23 octobre 2025 contre nos collègues. Nous alertons une nouvelle fois sur la dangerosité de maintenir en détention ordinaire des personnes présentant des troubles psychiatriques sévères.

Première agression – 8h50

Un détenu souffrant de troubles psychiatriques lourds et persistants, déjà signalé à maintes reprises pour son inadaptation au régime de détention classique, a manifesté encore une fois un comportement violent lors du départ des promenades. Malgré les interventions professionnelles des agents, cet individu a porté un coup violent à l'un de nos collègues.

Le bureau local FO JUSTICE CP FRESNES souligne avec indignation que l'agent agressé est un stagiaire, fraîchement affecté depuis le 6 octobre dernier, et dont l'accueil dans la profession se trouve gravement entaché par un acte aussi traumatisant.

A savoir : ce même détenu a déjà commis des agressions dans chacune des divisions de Fresnes. Il serait grand temps de l'envoyer réfléchir ailleurs que dans notre établissement, où il manifeste une défiance totale et permanente envers les personnels.

Deuxième agression – 10h24

Un autre individu a refusé de respecter les consignes, adoptant un comportement agressif et menaçant, avant de bousculer un agent et tenter de forcer le passage.

Le bureau local FO JUSTICE CP FRESNES tient à exprimer sa pleine solidarité avec les agents victimes de ces agressions, en particulier notre jeune collègue stagiaire, et salue le sang-froid et le professionnalisme de l'ensemble des équipes et gradés intervenus.

Le bureau local FO JUSTICE CP FRESNES exige avec une absolue fermeté :

- Le transfert **IMMÉDIAT** et **URGENT** du détenu aux troubles psychiatriques sévères vers un établissement spécialisé ou une unité hospitalière spécialement aménagée.

Assez de mettre en danger nos collègues avec des placements inadaptés ! Assez de laxisme face à la dangerosité !

La sécurité des agents et la dignité des personnels ne sont pas négociables. FO JUSTICE exige une réponse ferme, immédiate et sans concession.

